

A RENDRE

REEMPLIR 1 BULLETIN D'INSCRIPTION PAR COURS CHOISI

BULLETIN D'INSCRIPTION-3^{ème} trimestre 2022/2023

COORDONNEES - A remplir en capitales d'imprimerie.

Nom de jeune fille Nom Prénom

Rue N° Code Postal Localité

Tél GSM Adresse Mail

JOURS	HEURES	Nom du Professeur	COURS	INS	CODE	Prix Trimest
<u>Lundi</u>	9h30 - 12h30	Josiane TROONEN	Paysages...la mer...la forêt... 15/5 - 5/6 - 12/6 - 26/6 - 3/7		L 1	110 €
	9h30 - 12h30	Geneviève BOELLE	Sujets variés 22/5 - 19/6		L 2	44 €
<u>Mardi</u>	9h30 - 16h30	Amid EL HADDAD	Aquarelles atmosphériques 30/5 - 20/6 - 4/7		MA 1	150 €
<u>Mercredi</u>	9h30 - 16h30	Annick MALOTAUX	Vagues et marines, paysages, fleurs et animaux, ambiances et compositions 31/5 - 14/6		MC 1	100 €
	9h30 - 12h30	Monique SIMONET	Fleurs dans le réel et l'imaginaire 17/5 - 5/7		MC 2	44 €
	13h30 - 16h30	Françoise MATHOT	Base de l'aquarelle & perfectionnement 24/5 - 7/6 - 21/6 - 5/7		MC 5	88 €
	17h30 - 20h30	Christiane LAUWERIJS	Fleurs, paysages 17/5 - 31/5 - 14/6		MC6	66 €
<u>Jeudi</u>	10h00 - 16h30	Bei-An CAO	Discipline chinoise 25/5 - 15/6		J 1	120 €
	9h30 - 12h30	Babette DELIRE	Portraits, marines, paysages, divers 25/5 - 1/6 - 22/6 - 29/6		J 2	88 €
	13h30 - 16h30	Babette DELIRE	Portraits, marines, paysages, divers 25/5 - 1/6 - 22/6 - 29/6		J 3	88 €
	9h30 - 12h30	Cours pour DEBUTANTS	8/6 (Babette DELIRE) - 29/6 (Annick PERREAUX)		J4	44 €
	9h30 - 16h30	Marie-Françoise INGELS	Créativité, lâcher prise, graphisme et abstrait 2/5 - 16/6		V 1	120 €
<u>Vendredi</u>	13h30-16h30	Monique SIMONET	Fleurs dans le réel et l'imaginaire 19/5 - 2/6		V 3	44 €
	13h30-16h30	Christiane LAUWERIJS	Fleurs, paysages 26/5 - 9/6		V 4	44 €
<u>Samedi</u>	9h00-12h00	Annick Perreaux	Perspectives, portraits, personnages 20/5 - 27/5 - 3/6 - 10/6 - 17/6 - 24/6		S 1	132 €

CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION & SIGNATURE

Je confirme mon inscription pour l'atelier dont le CODE est _____ et je verse la somme de _____ € sur le compte de L'Ecole d'aquarelle namuroise n°BE91 0003 2559 7876 trois semaines avant le début du cours.

Je m'engage également, par ma signature ci-dessous et par simple probité artistique, à ne pas exposer les aquarelles peintes et corrigées par mes professeurs pendant les cours, dans les galeries d'art ou autres lieux d'exposition (internet, réseaux sociaux, banque, restaurant, salle communale, église,...)

L'inscription implique l'adhésion à notre règlement

Date et signature